

## Mes remarques sur cette suite de mails et ce dialogue de sourds avec l'Agglo Béziers Méditerranée

Le dialogue stérile vient du fait que l'Agglo Béziers Méditerranée s'obstine à ne pas vouloir comprendre le fond de la problématique posée à savoir :

- L'agglo n'est effectivement pas responsable de cette 'route' à ce jour et ne peut pas agir dans l'actuel des choses, c'est clair !
- Mais ce que je demande depuis le début est que cette route soit rendue communautaire par une proposition et un vote d'acceptation au sein de l'Agglo étant donné que la commune de Montblanc est d'accord. Cela permettrait plus de moyens pour créer une voie réellement utile à beaucoup de gens, de rendre service à la commune de Servian concernée par un autre tronçon de la même route. L'objectif serait d'avoir une voie qui va de La Baume (N9) en passant par la route dont la responsabilité est à la Ville de Béziers après le parking du golf vers la D28 (Bessan-Béziers). Bref un tracé qui me semble collectivement très intéressant à réaliser tout en solutionnant les problèmes d'accès aux habitations, au golf, aux touristes du Village d'Oc.
- L'agglo fait mine de ne pas avoir compris ce projet et se cantonne à l'actuel... (quel intérêt à avoir une Agglo dans ce cas ?).
- Je suis donc reçu par des responsables parfaitement conscients de ma demande de projet mais qui n'ont pas le pouvoir de créer quelque chose de nouveau d'où ce dialogue sans issue. Cela signifie aussi que les demandes vers le haut ne peuvent plus aboutir étant donné qu'il y a blocage de la base (c'est typiquement politique et évite des complications à nos élus en charge de trouver des solutions). Ainsi nos élus ne sont souvent pas confrontés aux réalités du terrain et des vrais problèmes des gens.
- **Mais il y a un grand problème de démocratie à l'Agglo Béziers Méditerranée et cela est inacceptable.** Le rendez-vous avec le n° 1 de l'Agglo comme c'est le cas ici ne peut pas être obtenu par un citoyen (et de surcroît représentatif d'autres personnes intéressées par le sujet)

---

De : Gérard GOMARIN <[gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr](mailto:gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr)>

Envoyé : jeudi 9 novembre 2017 14:13

À : Jean-Marie XXXXX

Objet : Re: Route du golf

Bonjour Monsieur XXXXX,

Je ne peux me permettre de perdre plus de temps dans des échanges stériles.

Tout est contenu dans la dernière phrase de mon dernier mail:

*" Sur ce thème, je ne donnerai donc pas de suite favorable à votre demande de rencontrer le Président de la CABM, sauf élément nouveau que vous apporteriez "*

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

**Gérard GOMARIN**

Chargé de Mission

Direction Générale de l'Innovation Economique et Sociale

Direction de la Cohésion Sociale - Prévention / Médiation

Tél.04 99 41 33 25

[www.beziers-mediterranee.fr](http://www.beziers-mediterranee.fr)

---

**De :** "Jean-Marie XXXXX" <jmXXXXX@hotmail.com>  
**À :** "Gérard GOMARIN" <gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr>  
**Envoyé :** Mardi 7 Novembre 2017 18:48:08  
**Objet :** RE: Route du golf

Bonjour Monsieur GOMARIN,

Arriverez-vous à me répondre sans que je sois systématiquement obligé de vous relancer ?

Ce sera sans doute ma dernière question avant des actions plus officielles.

A vous lire,

Cordialement,

**Jean-Marie XXXXX**

---

**De :** Jean-Marie XXXXX<jmXXXXX@hotmail.com>

**Envoyé :** mardi 31 octobre 2017 22:05

**À :** Gérard GOMARIN

**Objet :** RE: Route du golf

Bonjour Monsieur GOMARIN,

J'ai bien compris votre argumentation, et depuis longtemps, je ne suis pas de la dernière pluie j'espère que vous l'avez constaté...

Que peut résoudre un Chef de Cabinet par exemple et qui de plus a bien voulu me parler, mais seulement parce que j'ai longuement insisté, lors de mon déplacement du 25/09 pour rien, à voir quelqu'un d'autre qu'une réceptionniste à qui on annonce au téléphone que mon rendez-vous est annulé ?

Je connais aussi l'historique par coeur et je n'ai que faire des procédures qu'un organisme aurait mis en place pour éviter un dialogue direct avec le responsable majeur d'une collectivité publique, qui fonctionne aussi grâce à mes impôts et qui sont particulièrement élevés (partie Agglo).

Depuis le début j'avais demandé un rendez-vous avec M. LACAS que vous voulez éviter coûte que coûte. Je vous ai apporté mes arguments pour ce rendez-vous que j'avais d'ailleurs obtenu pour le 25 septembre 2017 et qui n'a pas été honoré, je vous le rappelle. Je me suis déplacé depuis Espondeilhan pour rien !

Je reprends les arguments majeurs qui sont, la relation élu-citoyen et j'insiste là-dessus et la notion de projet. Je vous ai aussi parlé de ce projet (donc pour le futur), que seul le grand responsable peut éventuellement initier, j'ai bien dit éventuellement, après en avoir parlé avec lui de vive voix. Relisez bien ces lignes... et essayez de les analyser en vous mettant à la place de ce citoyen qui n'arrive pas à voir un élu ! Dans quelle démocratie sommes-nous ?

Mais vous n'avez surtout pas répondu totalement à mes questions de mon avant dernier mail du 24/10/2017 que je vous rappelle :

"Merci de me préciser aussi qui refuse ce rendez-vous, M. Lacas lui-même ou son administration."

Je résume : Qui refuse ? Vous ou M. Lacas ?

Je ne pense pas que mes remarques soient hors de propos et vous vous en rendrez compte prochainement. Des centaines de personnes sont concernées par ce sujet.

Merci pour votre réponse.

Cordialement,

**Jean-Marie XXXXX**

---

**De :** Gérard GOMARIN <gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr>

**Envoyé :** mardi 31 octobre 2017 18:21

**À :** Jean-Marie XXXXX

**Objet :** Re: Route du golf

Bonjour Monsieur XXXXX,

Je suis en congés cette semaine et ne prends malheureusement connaissance de votre mail qu'à l'instant.

Vous portez à nouveau à notre connaissance un certain nombre d'éléments qui vous mécontentent notamment le fait de ne pouvoir rencontrer le président de la CABM.

Je crois devoir une nouvelle fois attirer votre attention sur les procédures en vigueur dans notre administration.

Pour rappel, vous avez reçu une réponse de monsieur Claude ALLINGRI Maire de MONTBLANC, et vice-président de la CABM;

vous avez été reçu par monsieur Régis VIDAL vice-président délégué à la voirie, qui vous a également adressé deux courriers explicatifs,

vous avez rencontré madame la Chef de Cabinet dans les locaux de Quai Ouest, enfin le vendredi 13 octobre dans les locaux d'Icosium vous avez reçu

les explications techniques et détaillées du Directeur Général des Services Techniques et du Chef du Service Infrastructures et voirie.

Sachez que chaque requête d'un administré fait l'objet d'une étude particulière et qu'elle est systématiquement traitée de manière légale et objective.

Je vous confirme donc que vos remarques et sous-entendus concernant notre organisation paraissent hors de propos.

Comme je vous l'ai écrit dans mon dernier mail " Conformément aux dispositions du Code de la Voirie Routière, aucune opération de réfection ou d'entretien ne sera assurée par la CABM".

Sur ce thème, je ne donnerai donc pas de suite favorable à votre demande de rencontrer le Président de la CABM, sauf élément nouveau que vous apporteriez.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

**Gérard GOMARIN**

*Chargé de Mission*

*Direction Générale de l'Innovation Economique et Sociale*

*Direction de la Cohésion Sociale - Prévention / Médiation*

*Tél.04 99 41 33 25*

[www.beziers-mediterranee.fr](http://www.beziers-mediterranee.fr)

---

**De:** "Jean-Marie XXXXX" <[jmXXXXXX@hotmail.com](mailto:jmXXXXXX@hotmail.com)>

**À:** "Gérard GOMARIN" <[gerardgomar@beziers-mediterranee.fr](mailto:gerardgomar@beziers-mediterranee.fr)>

**Envoyé:** Lundi 30 Octobre 2017 22:18:15

**Objet:** RE: Route du golf

Bonjour Monsieur GOMARIN,

Je crois que le respect qu'une institution doit à ses administrés est aussi de donner des réponses aux questions les plus élémentaires. Mon dernier mail ci-dessous n'en a pas reçu depuis plus d'une semaine !

Espérant une réponse claire, simple et précise comme je l'ai demandé au paragraphe 2,

Cordialement

**Jean-Marie XXXXX**

---

**De :** Jean-Marie XXXXX <[jmXXXXX@hotmail.com](mailto:jmXXXXX@hotmail.com)>

Envoyé : mardi 24 octobre 2017 18:34

À : Gérard GOMARIN

Objet : RE: Route du golf

Bonjour Monsieur GOMARIN,

Toujours rien de nouveau à part les noms et fonctions des personnes que j'ai pu rencontrer. Je vous ai déjà dit que l'évolution peut aussi être une voie que l'agglomération peut prendre et que cela est du ressort unique de votre responsable hiérarchique majeur, élu et Président, vous l'avez compris, M. Lacas.

Si je résume vous refusez de m'accorder un rendez-vous avec M. LACAS, merci de me confirmer clairement ce fait. Merci de me préciser aussi qui refuse ce rendez-vous, M. Lacas lui-même ou son administration.

Et si je comprends bien je dois trouver un autre moyen pour voir ce Monsieur si important ! Croyez en ma détermination de le rencontrer autrement...

Merci de me répondre rapidement.

Cordialement

**Jean-Marie XXXXX**

---

**De :** Gérard GOMARIN <[gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr](mailto:gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr)>

Envoyé : mardi 24 octobre 2017 18:05

À : Jean-Marie XXXXX

Objet : Re: Route du golf

Bonjour Monsieur XXXXX,

En réponse à vos mails ci-dessous.

Le vendredi 13 Octobre 2017, vous avez été reçu par Monsieur Régis VIDAL, maire de la commune d'ALIGNAN-DU-VENT et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, délégué à l'accessibilité, la voirie, la gestion du patrimoine mobilier et immobilier.

Etaient également présents à cette réunion Monsieur Jacques MAURAND, Directeur Général Adjoint et Directeur Général des Services Techniques,

Monsieur Richard SERRES, Chef du Service Infrastructures et Voiries, et moi-même.

Lors de cette rencontre, il vous a été confirmé une nouvelle fois que le Chemin du Serre (ou Chemin des Poissonniers) se situe sur les communes de SERVIAN,

BEZIERS (pour une petite partie) et MONTBLANC.

Cette voie communale ne constitue pas l'accès officiel au Golf Saint-Thomas (qui se fait par la RD n° 28 - Route de Bessan) et ne répond pas aux critères de définition de l'intérêt communautaire.

De fait, et conformément aux dispositions du Code de la Voirie Routière, aucune opération de réfection ou d'entretien ne sera assurée par la CABM.

Vous conviendrez que malgré l'attention particulière portée à votre requête, aucune suite immédiate ne peut être donnée.

A ce titre, et sauf élément nouveau, nous ne pouvons donner une suite favorable à votre requête de rencontrer Monsieur le Président de la CABM.

Je vous prie d'agréer, Monsieur XXXXX, mes sincères salutations.

**G rard GOMARIN**

*Charg  de Mission*

*Direction G n rale de l'Innovation Economique et Sociale*

*Direction de la Coh sion Sociale - Pr vention / M diation*

*T l.04 99 41 33 25*

[www.beziers-mediterranee.fr](http://www.beziers-mediterranee.fr)

---

**De:** "Jean-Marie XXXXX" <[jmXXXXX@hotmail.com](mailto:jmXXXXX@hotmail.com)>

** :** [gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr](mailto:gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr)

**Envoy :** Lundi 23 Octobre 2017 23:02:05

**Objet:** Route du golf

Bonjour Monsieur GOMARIN,

Lors de notre entretien du 13 octobre 2017, vous m'aviez promis une r ponse pour au plus tard la semaine suivante c'est   dire avant le 20 octobre 2017, au sujet du rendez-vous avec M. Lacas.

A ce jour je n'ai toujours aucun signe de votre part ni confirmation de la r ception de mon dernier message ci-dessous.

Dans l'attente d'une r ponse urgente maintenant,

Cordialement,

**Jean-Marie XXXXX**

---

**De :** Jean-Marie XXXXX <[jmXXXXX@hotmail.com](mailto:jmXXXXX@hotmail.com)>

**Envoy  :** dimanche 15 octobre 2017 19:33

**  :** [gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr](mailto:gerardgomarin@beziers-mediterranee.fr)

**Objet :** Route du golf

Bonjour Monsieur GOMARIN,

Je fais suite   notre r union du vendredi 13 octobre 2017. Il me serait agr able de conna tre les noms et fonctions des deux participants que je ne connais pas (  part M. Vidal et vous bien s r) et qui, sauf oubli de ma part ne se sont pas r ellement pr sent s.

Cette r union, au demeurant int ressante n'a permis aucune avanc e, je le regrette. Je n'ai rien appris de nouveau de la part des personnes en pr sence. Personne n'a m me su me dire quels sont les fameux crit res pour une prise en compte, tout cela est bien subjectif. Mais je ne m'attendais pas un changement de position avec les personnes en pr sence.

Je rappelle que je me place sur un sch ma de projet et non pas sur ce qui aujourd'hui, se fait ou ne se fait pas, sur ce qui est planifi  ou non, sur ce qui est entretenu ou non, sur ce qui est prioritaire ou non. Tout ne d pend que de volont  et de d cision (et m me les crit res s'ils existent). Je rappelle   ce titre le message de M. Lacas dans la revue **aqu** n  14 de juillet 2017, page 2, "**Un message d'espoir**".

Comme je vous l'ai expliqu    la fin de cette r union je maintiens ma demande de rendez-vous avec M. Lacas. Concernant celui-ci, merci de le pr voir un **lundi**, un **mardi** ou un **mercredi**  tant pris le jeudi et le vendredi pendant un certain temps.

Je reviens aussi sur la notion de programme d' lu d velopp e et argument e par un des deux messieurs en pr sence. Il n'existe pas de programme communautaire d'agglom  qui soit soumis   un vote quelconque du citoyen (ni l' lu, ni le programme). Les conseillers sont des  lus communaux et deviennent  lus communautaires par les conseils municipaux. J'ai oubli  de r agir   cette annonce de programme d' lu d'Agglom  soumise   vote citoyen  voqu e par l'un des participants   la r union de vendredi dernier. C'est sans doute une  norme faille de notre belle d mocratie. Mais ce n'est pas le sujet du moment.

Je rappelle aussi que M. Allingri, Maire de Montblanc, dans son courrier du 30 mai 2017 qu'il m'adresse (copie aussi   CABM), pr cise "... la qualification de voirie d'int r t communautaire pourrait le cas  ch ant  tre  tudi e". Cela signifie au moins qu'il ne s'y oppose pas... si toutefois personne n'admet qu'il est d'accord.

Très cordialement,

**Jean-Marie XXXXX**

**04 67 00 00 00**